

les moines qui voulaient obtenir leur sécularisation (qui *sæculaturium*) en feraient les frais.

Les premiers jours de novembre, Feller reçut une lettre très polie de l'évêque de Dublin, exprimant l'estime et la considération que ce prélat éprouvait pour lui. Les affaires de Belgique étaient toujours sombres. Il se sentait bien fatigué des polémiques continuelles. « Je suis fâché que ma position m'oblige de repousser habituellement toutes sortes d'attaques, et que la défense prenne quelques fois un air sérieux vis-à-vis de personnes estimables. » Le 3 décembre, il écrivit au nonce de Cologne que seule une révolution politique pouvait finir ses embarras et ceux de son correspondant. Pour leurrer les Belges et les idiots, on avait répandu le bruit que l'empereur viendrait aux Pays-Bas.<sup>1)</sup> Un appel aux Belges à lui accorder des dons volontaires aboutirait pratiquement à la spoliation des églises que même les Carmagnols avaient respectées. « Rien ne doit nous détourner de la route une fois enfilée avec des vues franches et droites. C'est le moyen de contraindre les événemens. »

A cette époque, Feller était de nouveau très fâché contre le Pape à cause du mariage d'un prince de W. « Me voilà donc dans le cas d'ergoter dans mes vieux jours contre le pontife, et le chef de cette Eglise dont l'amour a passé dans ma chair et mes os. Je le ferai avec toute l'énergie que la chose demande, mais aussi avec tous les égards dus au St.-Père... Malheureux casuistes qui pour une somme d'argent trahissent de si grands intérêts. » Il recevait de nombreuses lettres contre le pape et le St.-Office, il avait l'intention d'engager l'évêque de Liège à écrire une pastorale contre elles. Dès qu'il apprendrait une démarche quelconque faite contre lui à Vienne ou à Bruxelles, il voulait s'établir à la Haye ou à Londres.

Le 21 décembre, Feller écrivit à l'abbé J.-B. PAQUET de Münster que depuis la proscription de son Journal, les États de Luxembourg n'avaient fait aucune démarche pour le faire rentrer dans le Duché, alors qu'il circulait librement dans les autres provinces belgiques. Quoique lui-même fût mort civilement dans le Luxembourg, son nom y servait d'épouvantail ; rien ne serait changé à la situation si la guerre contre la France allait réussir au-delà du strict nécessaire. Il lui faisait peine de songer aux amendes que devaient payer les lecteurs luxembourgeois du Journal. Le 1<sup>er</sup> janvier 1794, Feller écrivit à l'abbé SPIRLET de St.-Hubert qui venait de lui exposer ses inquiétudes et ses afflictions. Les temps étaient pénibles, l'esprit monastique se perdait à vue d'œil ; il était triste de considérer une institution qui n'avait plus son utilité d'autrefois et ne présentait plus un tableau d'édification au monde chrétien. Mais il fallait conserver le statu quo, tel qu'il était, pour empêcher la perte entière.

Au commencement de janvier 1794, Feller apprit par des informations de Bruxelles que les numéros du Journal avaient été saisis à Dormael, sur l'ordre du gouvernement autrichien. Il avait polémique contre le Catéchisme constitutionnel, publié à Venloo par un récollet apostat ; les ouvrages irreligieux circulaient de nouveau librement en Belgique, alors que ceux

<sup>1)</sup> L'empereur François vint effectivement en Belgique en avril 1794 pour assister aux débuts de la nouvelle campagne contre la France. Voir Pireme, volume 6, page 51.